



# Déclaration de la CGT Éduc'Action

CSASD de Saône-et-Loire - Mars 2026

Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

La CGT Éduc'Action n'aura de cesse de dénoncer avec force la politique d'austérité qui frappe encore l'Éducation nationale. Le budget 2026, adopté sous le 49-3, est un budget de guerre : 6,7 milliards d'euros pour l'armée, 200 milliards de cadeaux fiscaux aux grandes entreprises, tandis que l'école publique est sacrifiée. En Saône-et-Loire, ce sont près de 700 heures qui seront supprimées dans les collèges et deux fois plus de postes supprimés qu'en 2025.

Les conséquences sont bien connues : des classes surchargées (jusqu'à 32 élèves), des dispositifs d'inclusion et d'éducation prioritaire vidés de leurs moyens, des personnels AESH et AED précarisés, des collègues épuisés par les heures supplémentaires et compléments de service imposés, les injonctions à assurer les remplacements de courte durée et la valse des réformes hors sol comme le choc des savoirs et ses groupes de niveau...

**Ces suppressions de postes entraînent une augmentation des affectations sur plusieurs établissements, avec des temps de déplacement parfois incompatibles avec le respect du temps de pause déjeuner.** Cette situation est **inacceptable** et porte atteinte à la santé et à la sécurité de ces personnels.

Il est également préoccupant que les collèges en éducation prioritaire concentrent un nombre excessif de collègues en complément de service. Cette pratique va à l'encontre de la nécessité d'un travail collectif des équipes pédagogiques dans ces collèges.

Les tensions, voire les violences, qui frappent nos établissements sont les symptômes d'une école à bout de souffle, abandonnée par un gouvernement qui préfère financer la guerre plutôt que l'éducation. La CGT Éduc'action refuse cette logique. Nous exigeons une école publique, laïque, et émancipatrice, dotée des moyens nécessaires pour accueillir tous les élèves dans des conditions dignes.

Pendant ce temps, la rectrice brandit des dispositifs comme « Collèges en progrès » ou « Au cœur de la classe », qui ne sont que des leurres : aucun moyen supplémentaire et un contenu pédagogique qui frôle la vacuité.

Enfin, La CGT Éduc'Action tient à dénoncer les délais précipités qui sont imposés pour la préparation des instances. Budget tardif ou calendrier des élections municipales, quelles que soient les justifications, ce ne sont au final, que les conséquences des manœuvres d'un camp politique pour se maintenir au pouvoir malgré ses défaites électorales. La CGT Éduc'Action exige que cessent ces pratiques et que les instances soient organisées dans des conditions permettant un vrai travail de concertation avec nos collègues.

La CGT Éduc'Action exige :

- L'annulation immédiate de toutes les suppressions de postes et d'heures, et la création des emplois statutaires nécessaires pour garantir des effectifs réduits (20 élèves par classe, 16 en éducation prioritaire).
- Un plan de titularisation sans condition pour tous les contractuels, AESH et AED, avec un statut de catégorie B et un temps plein à 24h.
- La refonte de la carte de l'éducation prioritaire, intégrant les lycées et basée sur des critères sociaux transparents.
- Des moyens humains et financiers pour la santé mentale des élèves et des personnels.
- L'abrogation des réformes Blanquer-Attal et la fin des politiques répressives. La réponse aux violences et aux difficultés scolaires ne passe pas par la militarisation ou la répression, mais par la prévention, l'accompagnement, et la justice sociale.

**Pour cela, la CGT Éduc'Action appelle l'ensemble des personnels à se réunir, à se syndiquer, et à faire entendre leur colère et leur détermination à chaque occasion qui se présentera en particulier le 26 mars et le 31 mars.**